

Études littéraires africaines

TAMBWE KITENGE (Eddie), dir., *Déconstruction du processus bibliologique colonial. Installation d'un modèle endogène africain*. Postface de Robert Estivals. Paris : L'Harmattan, coll. Recherches en bibliologie, 2015, 213 p. – ISBN 978-2-343-05663-0



Pierre Halen et Cécile Ngo Mode

Numéro 41, 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1037836ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1037836ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Halen, P. & Ngo Mode, C. (2016). Compte rendu de [TAMBWE KITENGE (Eddie), dir., *Déconstruction du processus bibliologique colonial. Installation d'un modèle endogène africain*. Postface de Robert Estivals. Paris : L'Harmattan, coll. Recherches en bibliologie, 2015, 213 p. – ISBN 978-2-343-05663-0]. *Études littéraires africaines*, (41), 219–221. <https://doi.org/10.7202/1037836ar>

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 2016

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

TAMBWE KITENGE (EDDIE), DIR., *DÉCONSTRUCTION DU PROCESSUS BIBLIOLOGIQUE COLONIAL. INSTALLATION D'UN MODÈLE ENDOGÈNE AFRICAÏN*. POSTFACE DE ROBERT ESTIVALS. PARIS : L'HARMATTAN, COLL. RECHERCHES EN BIBLIOLOGIE, 2015, 213 P. – ISBN 978-2-343-05663-0.

Cet ouvrage collectif paraît sous la direction d'Eddie Tambwe Kitenge, fondateur de la collection où il est aussi le principal auteur, avec Robert Estivals : l'un et l'autre entendent défendre et illustrer une science de l'écrit appelée bibliologie. L'objectif déclaré du présent ouvrage est dans son titre (repris p. 10), mais disons tout de suite que, s'il est souvent question d'une critique idéologique des pratiques coloniales, on ne saura pas grand-chose de ce que pourrait être un « modèle bibliologique endogène », et pour cause sans doute.

L'ouvrage comprend huit contributions distribuées en quatre ensembles. Il est clos par une postface de Robert Estivals. La première partie, intitulée « Le modèle bibliologique colonial français dans les pays du Maghreb. Cas de l'Algérie et du Maroc », s'ouvre avec un article de Hamida Babaameur consacré à l'Algérie, et en particulier à la politique d'enseignement (il est tiré d'une thèse soutenue à Bordeaux en 1992). D'après l'auteur, le colonisateur, après s'être employé à détruire les ressources culturelles musulmanes, a cherché à asseoir sa domination en formant une « élite algérienne » (p. 26) qui réponde à ses besoins et défende les valeurs de l'Empire. Arab Abdelhamid, à partir de sa thèse soutenue à Alger en 2000, est plus nuancé en ce qui concerne les bibliothèques coloniales en Algérie (1830-1962) ; et s'il déplore l'inertie et l'indifférence relatives des autorités coloniales en matière de bibliothèque, c'est pour regretter que les choses n'aient guère changé depuis. La question de la « modernité » lui permet finalement de dépasser le cadre – encore colonial – d'une distinction entre bibliothèques « indigènes et musulmanes » et bibliothèques « coloniales ». Enfin, on lit avec plaisir – malgré les carences graphiques – l'intéressante étude d'Ahmed Chouquine Binebine (tirée d'une thèse bordelaise soutenue en 1985) ; elle est consacrée au Maroc où la politique coloniale française a entamé une restructuration des bibliothèques alors négligées, travail qui sera pérennisé après l'indépendance par les autorités en place : autre pays, autre Histoire, donc ? ou peut-être s'agit-il moins d'une différence dans les référents que d'une différence de méthodologie et de point de vue sur ceux-ci.

La deuxième partie comme la quatrième, qui s'intéressent respectivement au Congo-Brazzaville et à Madagascar, ne comportent

qu'une seule contribution. Sur la base de sa thèse soutenue à Paris 7 en 1990, Émile Okomba consacre d'abord beaucoup de temps à résumer la politique de la France coloniale dans le domaine de l'enseignement, avant d'en venir à l'édition et à la diffusion des premiers livres africains, quasiment inexistantes pendant la période coloniale. À propos de Madagascar et renvoyant lui aussi à une thèse en information et communication soutenue en 1990 mais à Bordeaux, Martin Ranivo résume attentivement « L'évolution des répertoires bibliographiques malgaches pendant la période coloniale » et en vient à la conclusion que, si le processus de classification est certes fondé sur l'évolution des connaissances scientifiques, il reste néanmoins un outil « de la doctrine colonialiste qui prône le développement des colonies en tant que sources de richesse et de puissance » (p. 198-199).

La troisième partie, centrée sur « le régime (colonial) du Congo Belge », comporte trois contributions portant sur des objets distincts. Eddie Tambwe Kitenge s'intéresse à l'histoire du « système éducatif » en RDC ; il rappelle à plus d'une reprise que le Congo affichait le taux de scolarisation le plus élevé en Afrique à la fin de l'époque coloniale, ce qui ne l'empêche nullement d'attribuer en définitive à la politique coloniale le dessein de promouvoir le « rétrécissement de l'univers intellectuel et culturel des populations autochtones » (p. 124) : comprenez qui pourra. Passons plus rapidement sur la contribution de Bob Bobutaka Bateko, renvoyant à un ouvrage publié à Saarbrücken en 2013, et concernant « l'écrit [qui] a été principalement au service du colon afin de paupériser davantage l'Africain » (p. 146) : on peut difficilement simplifier davantage. Enfin, le même procès d'intention se retrouve sous la plume de Jean-Pierre Manuana Nseka (sur la base d'une thèse soutenue à Kinshasa en 2005), mais du moins ce dernier s'est-il donné un objet d'étude plus précis : « les bibliographies générales », les classements de ces dernières montrant – sans surprise – que la géographie a été la discipline première dans la production des savoirs à l'époque coloniale, ce dont on peut effectivement conclure que l'intention de gérer les territoires concernés a dominé l'ensemble du « processus » : ce n'est pas une surprise non plus, mais cela pouvait certes être rappelé.

Dans l'ensemble, on peut regretter que les parties de cet ouvrage ne soient pas très équilibrées, et, par ailleurs, que son objet ne soit finalement pas très homogène. Certes, l'enseignement, l'édition et même l'écriture sont des problématiques liées à celle des bibliothèques et des bibliographies ; et certes aussi, certains rappels histo-

riques n'étaient pas inutiles. Mais le fait est que le sommaire de ce livre n'a pas été construit de manière systématique, d'où le sentiment qu'on nous ressort ici des chapitres de thèses déjà anciennes, en les adaptant plus ou moins (et parfois pas du tout : on trouve des renvois et des numérotations curieuses, qui ne trouvent leur sens, on le suppose, que dans la thèse initiale). Quant à l'édition elle-même, elle est très insuffisamment soignée, le comble étant, pour des spécialistes de la « bibliologie », le manque de rigueur dans les référencements... bibliographiques, et parfois l'absence de mises à jour ; ainsi, l'éditeur cite un texte fameux de Bourdieu – « Le marché des biens symboliques » dans sa version « ronéotée », « non publiée », alors que ce textel a paru dans *L'Année sociologique* en 1971 et, bien sûr, qu'il est disponible en ligne depuis longtemps. Ce n'est qu'un exemple. Le tout ressemble souvent à un volume de mélanges offerts à Robert Estivals par ses anciens doctorants africains, ce qui explique la place et l'estime qui y sont accordés à leur professeur, mais qui ne témoigne pas toujours en faveur de la formation méthodologique que celui-ci leur a dispensée. Tout cela ne va pas sans un ressassement idéologique qui fait davantage apprécier ce qu'il y a de solide dans l'une ou l'autre étude (sur le Maroc et Madagascar, essentiellement, mais aussi celles d'Arab Abdelhamid sur l'Algérie et de Jean-Pierre Manuana sur le Congo), qui du moins parviennent à nous intéresser à leurs objets historiques.

■ Pierre HALEN & Cécile NGO MODE

TCHUMKAM (HERVÉ), *STATE POWER, STIGMATIZATION AND YOUTH RESISTANCE CULTURE IN THE FRENCH BANLIEUES. UNCANNY CITIZENSHIP*. LANHAM : LEXINGTON BOOKS, COLL. AFTER THE EMPIRE : THE FRANCOPHONE WORLD AND POSTCOLONIAL FRANCE, 2015. 192 P. – ISBN 978-1-49850-475-1.

Cet essai est une enquête approfondie sur la situation des citoyens français issus de l'immigration africaine, écartelés entre inclusion et exclusion de la sphère politique. S'appuyant sur les « littératures de banlieues », Hervé Tchumkam explique la crise des zones périphériques par le refus de ces Français d'être renvoyés sans cesse à leur origine, et d'être jugés sur la base de critères biologiques héréditaires, ce qui les pousse à exiger du pouvoir politique leur droit à ce que Jacques Rancière appelle « le partage du sensible ». *State Power* n'est pas un livre de plus sur l'immigration, mais une analyse du sens même de la citoyenneté dans la France contemporaine. Cette appartenance à la Nation, contestée à de jeunes Français à qui on